



Rapport d'activité 2020

1 janvier - 31 décembre
Grand-Duché de Luxembourg



Table des matières

1	Introduction.....	2
2	Profil des appels provenant du Grand-Duché de Luxembourg	3
	2.1 Information, conseil et triage pour le public et les professionnels	4
	2.1.1 Informations sur et à propos des expositions	4
	2.1.1.1 Nombre total d'appels: 972	4
	2.1.1.2 Nombre d'appels par mois.....	5
	2.1.1.3 Type de question	5
	2.1.1.4 Type l'Appelant	6
	2.1.1.5 Lieu des appelants	7
	2.1.1.6 Type de victimes	7
	2.1.2 Informations pour la prévention des empoisonnements	8
	2.2 Analyse des chiffres annuels	9
	2.2.1 Profil d'exposition humaine	9
	2.2.1.1 Les victimes.....	9
	2.2.1.2 Voies d'exposition.....	10
	2.2.1.3 Circonstances des intoxications	11
	2.2.1.4 Lieu des intoxications.....	13
	2.2.1.5 Résumé des expositions par catégorie de produits	14
	2.2.1.6 Les décès chez les humains au moment d'appel au centre	26
	2.2.1.7 Follow-up	26
	2.2.2 Profil des expositions chez les animaux	27
	2.2.2.1 Les victimes.....	27
	2.2.2.2 Mortalité des animaux.....	27
3	Activité du site web et publications	28
4	Conclusion	29

1 Introduction

Depuis la création du Centre Antipoisons belge en 1964, les médecins du Grand-Duché ont toujours pu faire appel à la permanence du Centre. Par contre, le numéro du Centre Antipoisons n'était pas diffusé dans le public et les produits mis sur le marché au Grand-Duché ne devaient pas être déclarés au Centre belge.

Fin 2013, à l'initiative du Ministère de la Santé luxembourgeois, des contacts ont été pris pour étudier une collaboration structurée sous forme de convention entre le Centre Antipoisons belge et le gouvernement du Grand-Duché.

Ces contacts ont abouti à un accord signé le 2 juin 2015 pour une période de cinq ans et renouvelé le 23 décembre 2019 pour cinq ans.

La convention comporte plusieurs volets :

- l'accès pour toute la population luxembourgeoise à la permanence téléphonique du Centre Antipoisons dont les langues de communication sont le français, le néerlandais et l'anglais.
- l'introduction dans la base de données du Centre Antipoisons des données concernant les médicaments, mélanges dangereux, produits phytopharmaceutiques et biocides sur le marché luxembourgeois.
- la désignation du Centre Antipoisons comme organisme compétent pour recevoir les informations transmises conformément à l'article 45 du règlement EC 1272/2008 (dit règlement CLP) relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges dangereux.

Suite à la signature de l'accord, le gouvernement du Grand-Duché a pris les dispositions nécessaires pour transmettre au Centre Antipoisons les données concernant les produits mis sur le marché luxembourgeois :

- le ministère de l'Agriculture, de la viticulture et de la protection des consommateurs a organisé la transmission régulière des données sur les produits phytopharmaceutiques (pesticides à usage agricole). Ce fichier est mis à jour tous les trois mois. En 2020, 90 nouvelles compositions de produits phytopharmaceutiques ont été transmises au Centre Antipoisons.
- l'administration de l'environnement a adressé un courrier aux détenteurs d'autorisation pour les produits biocides pour les avertir de leur obligation de déclarer la composition de leurs produits au Centre belge. Le nombre de biocides déclarés en 2020 est de 198.
- le ministère de la santé s'est chargé de transmettre la liste des médicaments sur le marché luxembourgeois ainsi que la composition et la localisation du stock d'antidotes disponibles au Grand-Duché.
- un numéro de téléphone a été mis en place pour permettre aux citoyens luxembourgeois d'accéder gratuitement à la permanence d'information 8002-5500.

Du côté du Centre Antipoisons, des formulaires ont été mis en ligne pour permettre aux entreprises de déclarer leurs produits mis sur le marché au Luxembourg. Entre le premier janvier et le 31 décembre 2020, le Centre Antipoisons a reçu 407 déclarations de produits.

2 Profil des appels provenant du Grand-Duché de Luxembourg

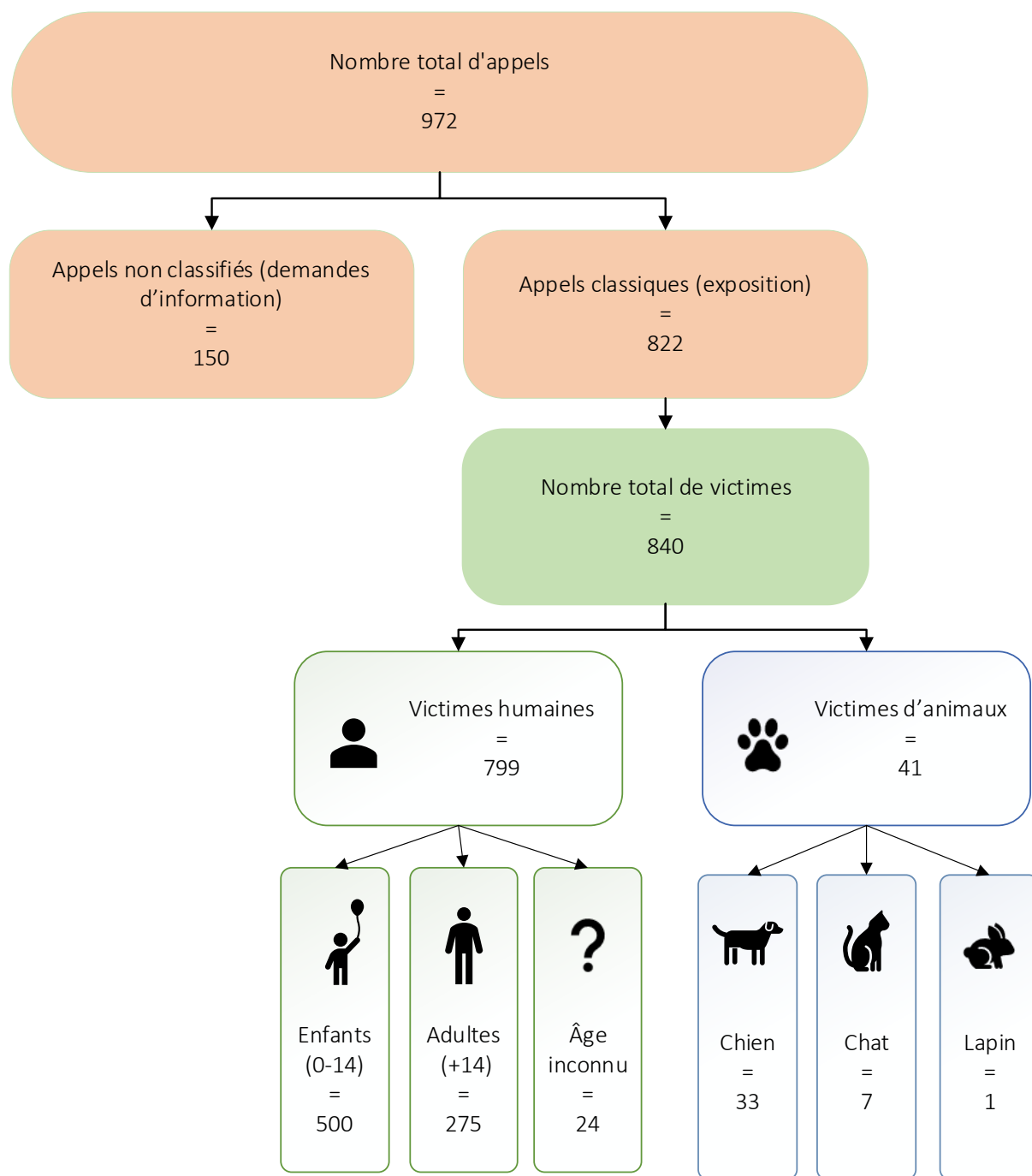


Figure 1 : Profil des appels de 2020

2.1 Information, conseil et triage pour le public et les professionnels

2.1.1 Informations sur et à propos des expositions

2.1.1.1 Nombre total d'appels: 972

Le Centre Antipoisons a reçu un nombre record d'appels en 2020 (Figure 2). Le nombre d'appels provenant du Grand-Duché est passé de 780 en 2019 à 972 en 2020 (+19,8%).

L'année 2020 a été une année spéciale en raison de la crise du COVID-19. Beaucoup de gens étaient à la maison et accordaient beaucoup plus d'attention à l'hygiène, ce qui explique en grande partie l'augmentation du nombre d'appels. Cette augmentation du nombre d'appels pour les hypochlorites, mais aussi pour les produits d'entretien domestique, est très importante.

L'appel est effectué en français dans 92,8% des cas et en anglais dans 4,0% des cas. Les autres langues sont le néerlandais (12 appels) et l'allemand (8 appels).

La Figure 2 donne l'évolution du nombre d'appels par an depuis 2005.

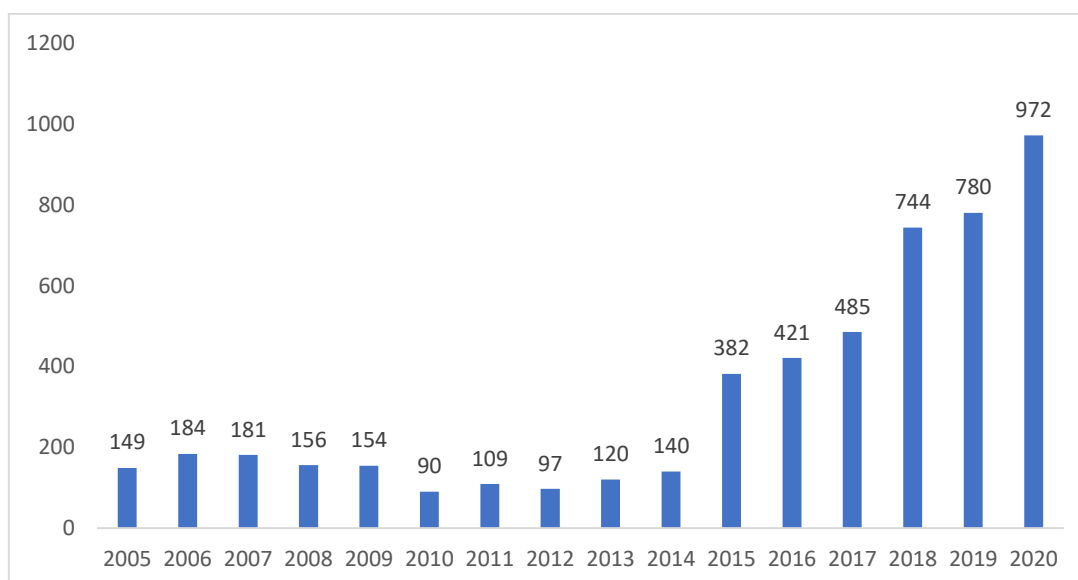


Figure 2: Nombre d'appels par an

2.1.1.2 Nombre d'appels par mois

Les répartitions mensuelles des appels pour les années 2019 et 2020 sont reprises sur la Figure 3. Nous constatons une forte augmentation depuis le début de la première vague COVID-19 en mars jusqu'en mai, un nouveau pic en août, suivi par une troisième hausse en appels en octobre et en novembre où le Centre Antipoisons a été appelé le plus souvent par le Grand-Duché de Luxembourg (Figure 3).

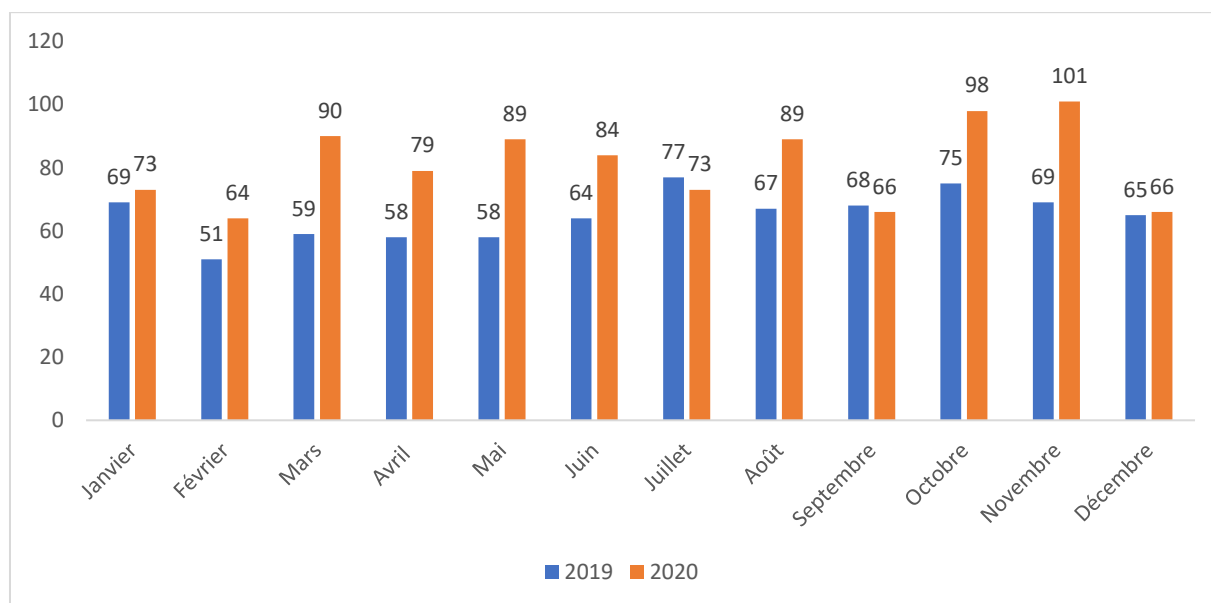


Figure 3: Répartition mensuelle des appels

2.1.1.3 Type de question

La Figure 4 donne le type d'appel pour les 972 appels reçus en 2020. Près de 85,0% (822) des appels sont des demandes d'information en urgence suite à un contact avec un produit (appels dits «classique»). Les autres 15,0% des appels sont des demandes d'information sans exposition (Figure 4).

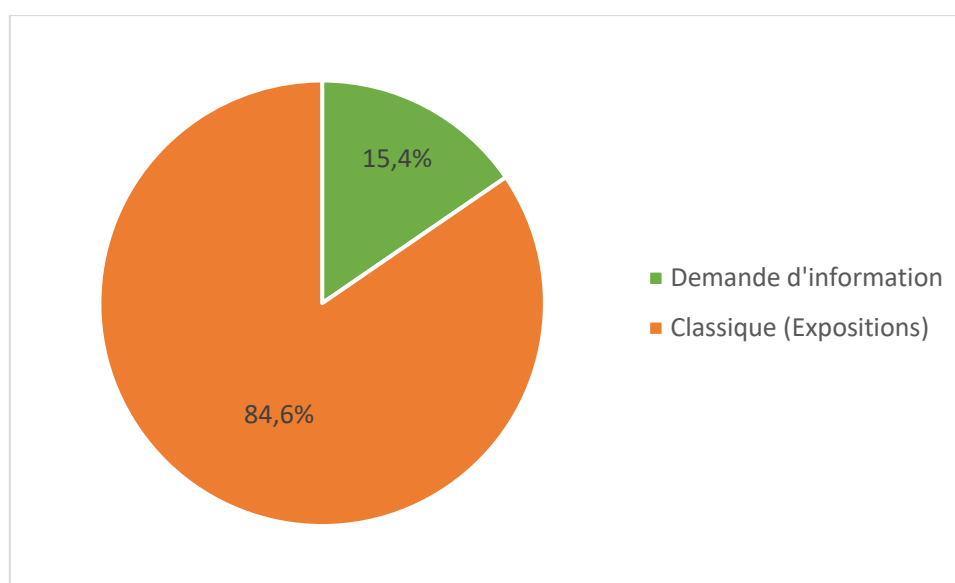


Figure 4 : Type d'appel

2.1.1.4 Type d'appelant

Sur les 822 appels classiques, 592 (72.0%) proviennent du public, 161 (19.6%) de médecins et 44 (5.4%) d'autres professionnels de la santé et 23 (2.8%) appels d'autres professions (Figure 5).

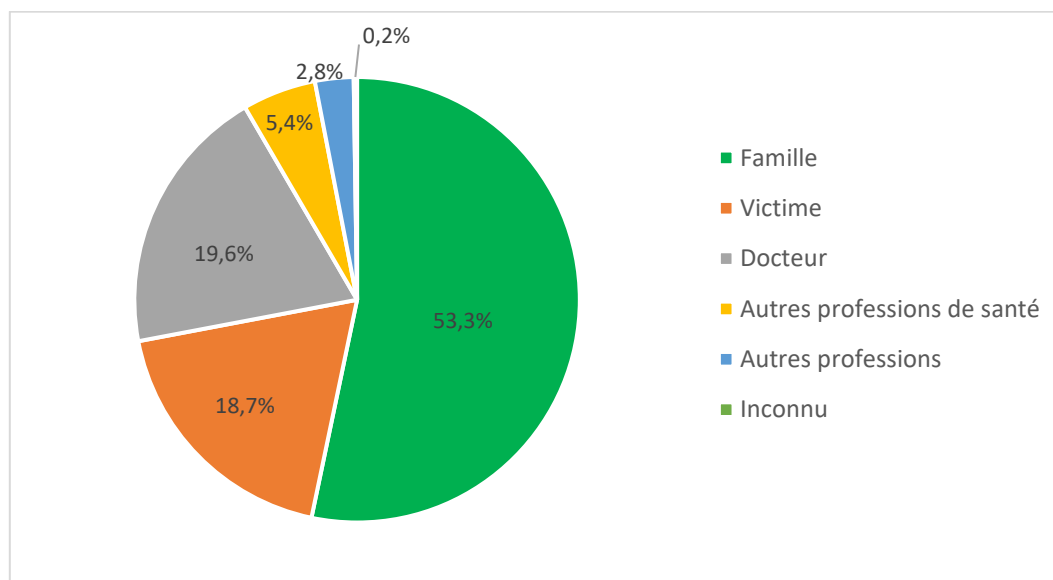


Figure 5: les appelants

La Figure 6 présente la provenance des appels classiques entre 2015 et 2020. Les appels provenant du public représentent en moyenne (entre 2015 et 2020) 62,5% des appels.

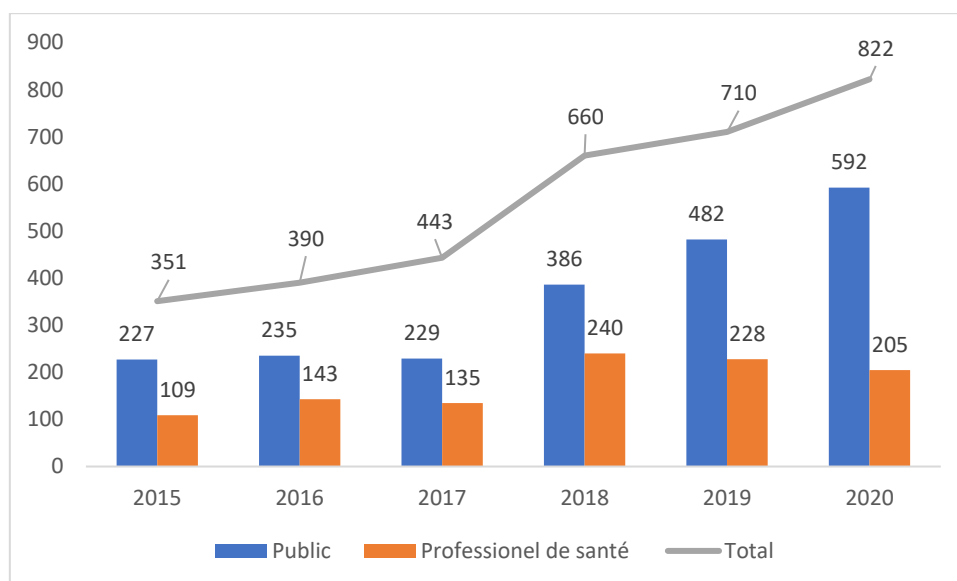


Figure 6 : Provenance de l'appel 2015-2020 (appels classiques)

2.1.1.5 Lieu des appelants

La plupart des intoxications sont des accidents domestiques (80,3%). En outre, 13,7% des appels proviennent de l'hôpital (Tableau.1)

Tableau 1: Lieu des appelants

Lieu des appelants	N	%
Domicile	660	80,3
Hôpital	113	13,7
Institut	14	1,7
Cabinet / Pharmacie	12	1,5
Lieu de travail	9	1,1
Lieu public	8	1,0
Lieu inconnu	4	0,5
Unité mobile d'intervention	1	0,1
Autre	1	0,1
Nombre total d'appels	822	100,0

2.1.1.6 Type de victimes

La Figure 7 présente la répartition des victimes par type et par classe d'âge. Les 822 appels classiques concernent 840 victimes ; 275 adultes, 500 enfants (0-14 ans), 41 animaux et 24 victimes, dont l'âge n'est pas connu . Les enfants entre 1 et 4 ans sont le plus souvent exposés. (Figure 7). Les intoxications chez les animaux concernent 33 chiens, 7 chats et un lapin.

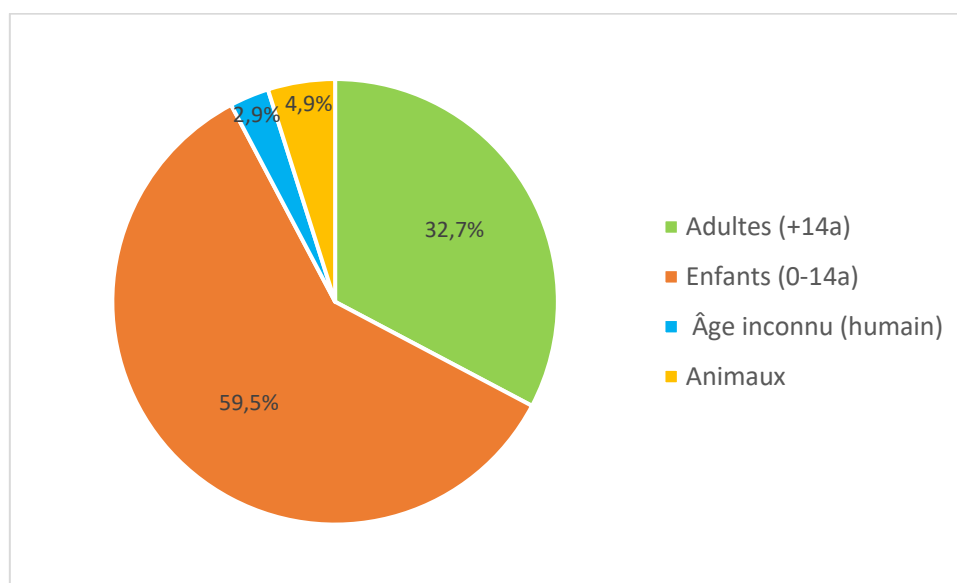


Figure 7 : Type de victimes

2.1.2 Informations pour la prévention des intoxications

La prévention est une mission importante du Centre Antipoisons, comme le montre également sa vision générale: **"Aucun décès ni dommage (irréversible) lié à des intoxications (aiguës)"**. Cela signifie que le Centre Antipoisons est également contacté pour des questions d'information, par e-mail et/ou par téléphone. Sur les 972 appels, 150 appels téléphoniques sont sans lien avec une exposition.

Les questions sont très variées : questions concernant le bon usage d'un médicament, le risque d'interaction avec d'autres médicaments, les précautions à prendre pour manipuler un pesticide ou un produit dangereux, la toxicité de certaines plantes, etc. Nous nous efforçons également d'orienter les personnes qui ont des questions qui ne sont pas destinées au Centre Antipoisons vers les organismes appropriés, du mieux que nous pouvons. Le Centre reçoit également des questions de centres antipoisons étrangers qui sont confrontés à un produit belge.

2.2 Analyse des chiffres annuels

2.2.1 Profil d'exposition humaine

2.2.1.1 Les victimes

Ce sont les enfants entre 1 an et 4 ans qui sont les plus exposés au risque d'intoxication (45,4%). Dans 34,4% des appels, la victime est un adulte. Dans 3,0 % des cas, l'âge n'est pas connu (Figure 8).

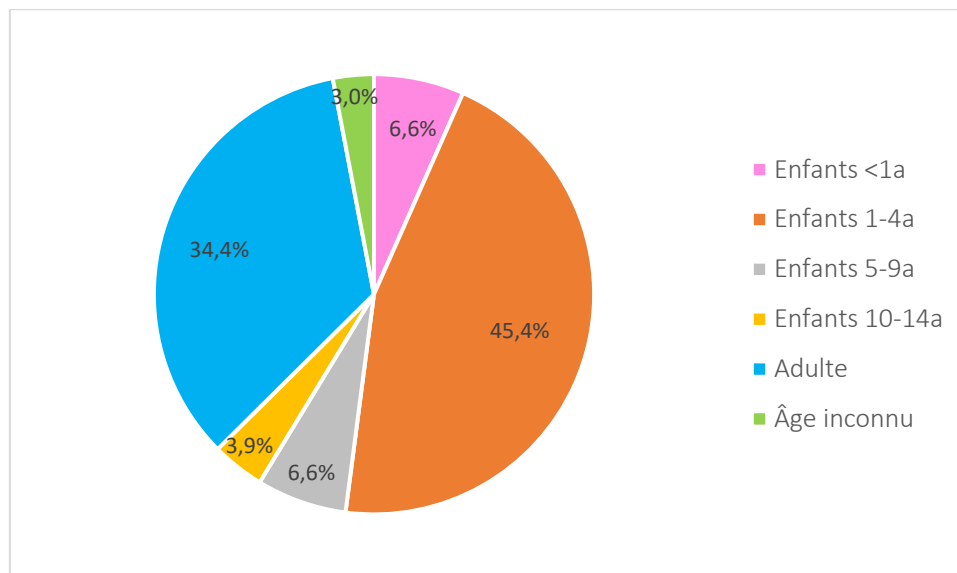


Figure 8: Répartition des victimes par classe d'âge

Le nombre de victimes masculines (45,7%; 365) est inférieur au nombre de victimes féminines (49,3%; 394). Dans 5,0 % des cas (40), le sexe de la victime n'a pas été communiqué au moment de l'appel (Figure 9).

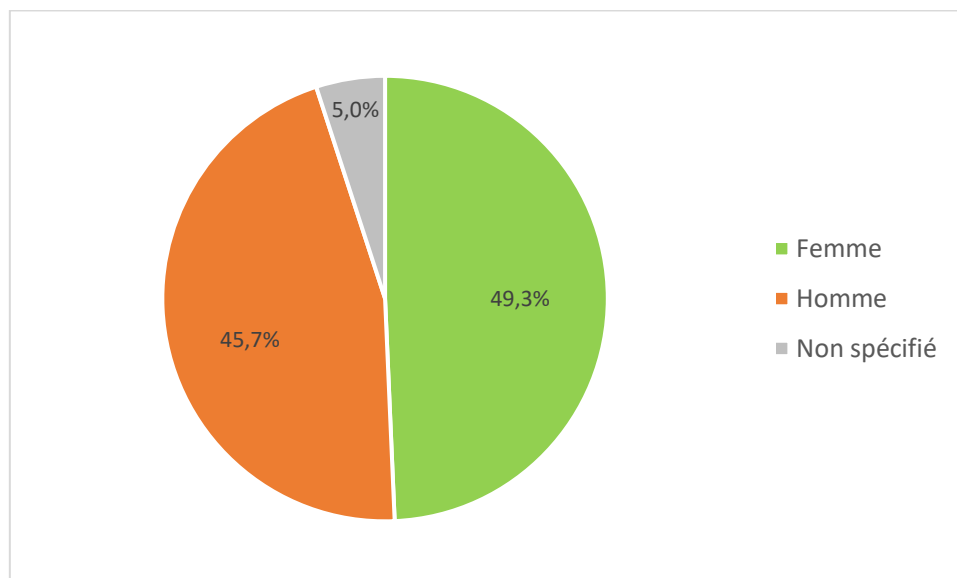


Figure 9: Sexe de victimes

2.2.1.2 Voies d'exposition

Voies d'exposition : médicaments ('Human medicines')

Les voies d'exposition diffèrent quelque peu chez l'adulte et chez l'enfant. Pour les appels concernant les médicaments, l'ingestion (oral) est la principale voie d'exposition dans les deux groupes. On note chez l'enfant plus d'administrations de médicaments par voie rectale. Cette différence s'explique par l'utilisation plus importante de médicaments sous forme de suppositoires en pédiatrie (Tableau 2).

Tableau 2: Voies d'exposition agents médicamenteux

Voies d'exposition	Adultes		Enfants		Âge pas connu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Oral	97	92,4	146	90,7	8	72,7	251	90,6
Nasal	1	1,0	2	1,2	2	18,2	5	1,8
Cutanée	1	1,0	3	1,9	-	-	4	1,4
Rectale	-	-	4	2,5	-	-	4	1,4
Intra-musculaire	2	1,9	1	0,6	-	-	3	1,1
Oculaire	2	1,9	-	-	-	-	2	0,7
> 1 voie	1	1,0	-	-	1	9,1	2	0,7
Intraveineux	-	-	2	1,2	-	-	2	0,7
Otique	-	-	2	1,2	-	-	2	0,7
Sous-cutanée	1	1,0	-	-	-	-	1	0,4
Inhalation	-	-	1	0,6	-	-	1	0,4
Total voies d'exposition	105	100,0	161	100,0	11	100,0	277	100,0

Voies d'exposition: agents non médicamenteux

Pour les agents non médicamenteux, les différences entre adultes et enfants sont plus marquées.

Le grand pourcentage d'expositions par voie orale (produit mis en bouche et/ou avalé) chez l'enfant résulte d'un comportement d'exploration normal avant quatre ans. Chez l'adulte, les erreurs de manipulation causent de nombreux accidents: l'inhalation, les projections dans l'œil ou sur la peau représentent 32,1% des voies d'exposition chez l'adulte contre 7,2% chez l'enfant.

Tableau 3 : Voies d'exposition : agents non médicamenteux

Voies d'exposition	Adultes		Enfants		Âge pas connu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Oral	117	62,6	293	88,3	8	61,5	418	78,6
Inhalation	32	17,1	6	1,8	2	15,4	40	7,5
Oculaire	14	7,5	9	2,7	3	23,1	26	4,9
Cutanée	14	7,5	9	2,7	-	-	23	4,3
> 1 voie	5	2,7	14	4,2	-	-	19	3,6
Nasal	2	1,1	1	0,3	-	-	3	0,6
Morsure, piquûre ou griffure	2	1,1	-	-	-	-	2	0,4
Pas connu	1	0,5	-	-	-	-	1	0,2
Total voies d'exposition	187	100,0	332	100,0	13	100,0	532	100,0

2.2.1.3 Circonstances des intoxications

La grande majorité des appels (736; 92,1%) fait suite à un accident (Figure 10).

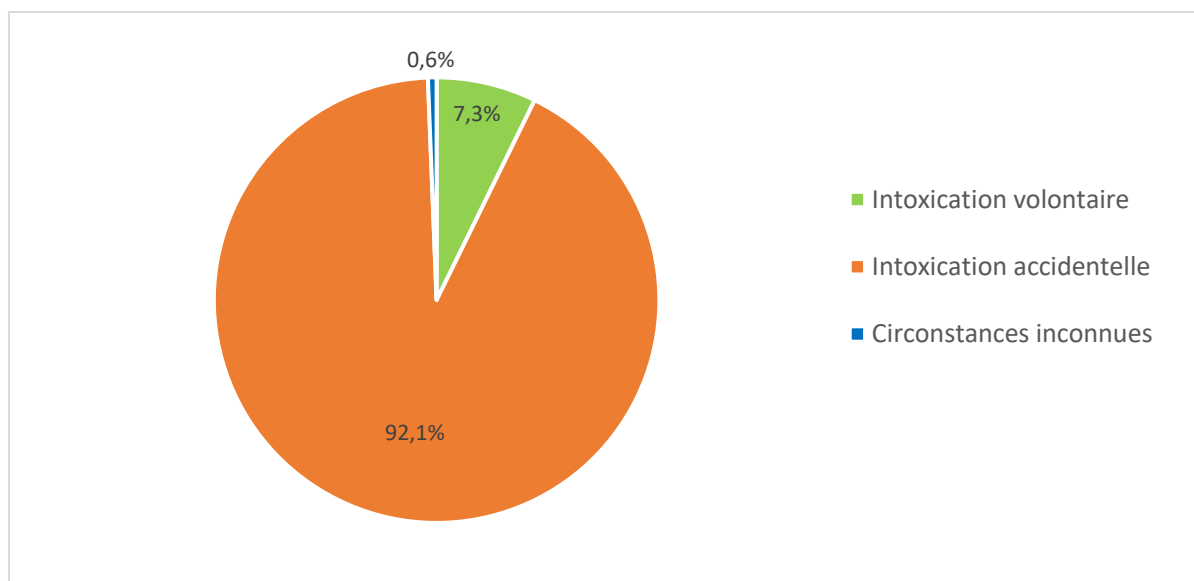


Figure 10 :: Circonstances des intoxications

Plus de neuf accidents sur dix sont des intoxications accidentelles. 14,4% (115) des expositions sont dues à une erreur thérapeutique. Il s'agit surtout de surdosages et d'erreurs de produit. La grande proportion des autres expositions non professionnelles (588; 73,6%) sont des expositions qui ont eu lieu au domicile des personnes. 7,3% (58) des expositions résultent d'une ingestion délibérée (tentative de suicide, malveillance, etc.) (Tableau 4).

Tableau 4 : Circonstances des intoxications – cas humains

TYPE D'EXPOSITION	Nombre de victimes	
	N	%
Intoxication accidentelle	736	92,1
<i>Erreur thérapeutique</i>	115	14,4
Surdosage	54	6,8
Mauvais produit	24	3,0
Mauvaise façon	16	2,0
Effets secondaires des médicaments	8	1,0
Moment d'administration	7	0,9
Mauvais patient	2	0,3
Autre thérapeutique (pas d'erreur)	2	0,3
Préparation	1	0,1
Date d'expiration	1	0,1
<i>Mauvaise utilisation</i>	2	0,3
<i>Autre</i>	619	77,5
Autre pas occupational	588	73,6
Pollution intérieure	13	1,6
Produit transvasé	11	1,4
Exposition professionnelle	7	0,9
Intoxication volontaire	58	7,3
Conduite suicidaire	44	5,5
Abus	5	0,6
Autre intoxication volontaire	5	0,6
Comportement malveillant	4	0,5
Circonstances inconnues	5	0,6
Nombre total de victimes	799	100,0

2.2.1.4 Lieu des intoxications

La plupart des intoxications sont des accidents domestiques (742 ; 92,8%). Un petit nombre d'accidents sont survenus dans des instituts (24 ; 3,0%), dans des lieux publics (15 ; 1,9%) et dans des entreprises (14 ; 1,8%). Pour 0,6% des intoxications, le lieu de l'exposition n'est pas connu (Figure 11).

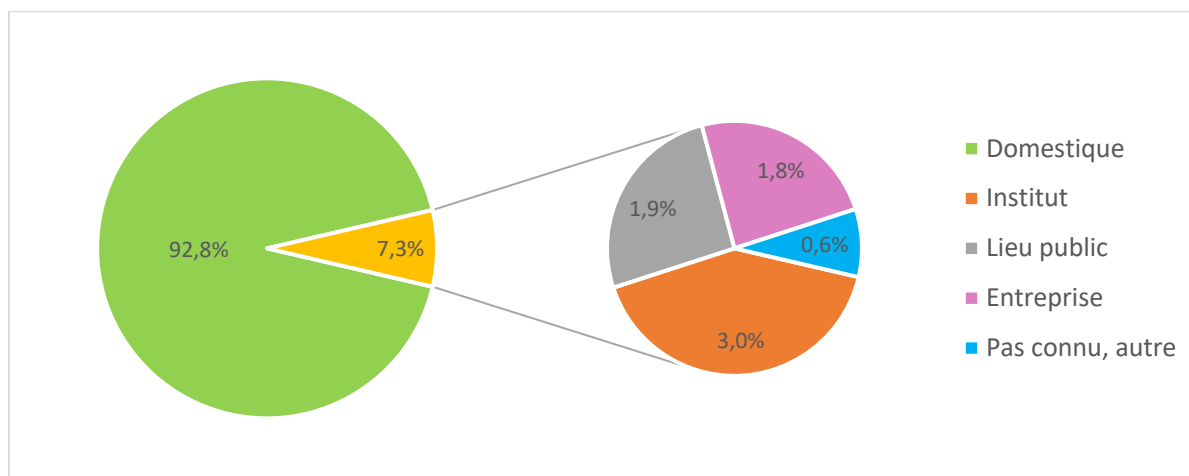


Figure 11 : Lieu des intoxications

2.2.1.5 Résumé des expositions par catégorie de produits

Méthodologie

En 2018, un nouveau système de catégorisation des agents a été adopté. Ce système hiérarchisé est basé sur celui utilisé par les Centres Antipoisons allemands Toxicological Documentation and Information Network (TDI). Quelques sous-catégories propres au Centre belge ont été ajoutées pour pouvoir suivre des produits spécifiques (capsules de lessive par exemple).

Un système de catégorisation pour les mélanges dangereux inspiré du TDI, l'European Product Categorisation system (EuPCS) a été publié par l'European chemical agency (ECHA) en mars 2018. Les catégories sont des catégories d'usage auquel le produit est destiné. Elles ne comprennent aucune référence à la composition, présentation ou classification du mélange. La transposition des codes du système actuel vers les codes utilisés par l'ECHA est actuellement en cours. Plusieurs catégories peuvent être attribuées à un agent. Pour les biocides par exemple l'acte d'autorisation peut mentionner jusqu'à 4 ou 5 types de produits.

La répartition des agents par catégorie de produits ne peut donc pas être comparée à celle des années précédentes.

La majorité des produits en cause dans les appels appartiennent aux catégories suivantes:



Figure 12 : Les 5 principales exposition aux produits

Le Tableau 5 présente la répartition par catégorie des agents en cause dans les appels chez l'homme.

A noter qu'une victime peut être exposée à un ou plusieurs agents. Comme un agent peut se voir attribuer plusieurs catégories ('anti-allergic' et 'foreign medicine' par exemple), les totaux du Tableau 5 peuvent être supérieurs au nombre réel de victimes. (*)

Tableau 5: Répartition des agents par catégorie pour l'ensemble des agents (cas humains)

Expositions	Agents différents N	Agents différents %
Produits	768	88,4
Produits médicaux et dispositifs médicaux	335	38,6
Médicaments humains	317	36,5
Dispositifs médicaux	15	1,7
Médicaments vétérinaires	3	0,3
Produits chimiques	200	23,0
Produits de nettoyage, de soin et d'entretien (à l'exclusion des produits biocides)	82	9,4
Détergents et auxiliaires pour le lavage du linge et de la vaisselle (à l'exclusion des produits biocides)	58	6,7
Produits pour appareils et procédés techniques	16	1,8
Combustibles	5	0,6
Produits chimiques ménagers	11	1,3
Adhésifs et mastics	5	0,6
Peintures, revêtements et vernis	5	0,6
Produits désodorisants, parfums et similaires	9	1,0
Matériaux de construction	4	0,5
Matériaux d'art, d'écriture et de bureau	1	0,1
Encres, toners et matériaux d'impression connexes	4	0,5
Produits cosmétiques, alimentaires, tabacs et produits quotidiens	154	17,7
Produits cosmétiques	48	5,5
Produits quotidiens	55	6,3
Aliments et additifs alimentaires	47	5,4
Produits du tabac, cigarettes électroniques/mixtures et produits du tabac sans fumée	4	0,5
Produits de protection et de lutte contre les microbes et les parasites	42	4,8
Autres/agents inconnus	10	1,2
Produits pour la culture et le soin des plantes	11	1,3
Produits limites	10	1,2
Drogues d'abus	2	0,2
Produits pour animaux (non biocides, non vétérinaires)	2	0,2
Armes et contrôle des émeutes	2	0,2
Organismes vivants	69	7,9
Plantae	48	5,5
Fungi	16	1,8
Animalia	5	0,6
Micro-organismes	-	-
Substances	24	2,8
Déchets	8	0,9
Nombre total d'agents différents chez l'homme	869	100,0%

Le Tableau 6 donne le nombre de victimes adultes et enfants par catégorie d'agents.

Tableau 6: Exposition aux d'agents chez l'adulte et chez l'enfant par catégorie de produits

Expositions aux agents par catégorie de produits	Adult (>14a)		Enfant (<14a)		Âge pas connu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits	268	86,2	441	88,2	22	88,0	731	87,4
Produits médicaux et dispositifs médicaux	114	36,7	165	33,0	12	48,0	291	34,8
Médicaments humains	104	33,4	160	32,0	11	44,0	275	32,9
Dispositifs médicaux	8	2,6	5	1,0	-	-	13	1,6
Médicaments vétérinaires	2	0,6	-	-	1	4,0	3	0,4
Produits chimiques	84	27,0	115	23,0	6	24,0	205	24,5
Produits de nettoyage, de soin et d'entretien (à l'exclusion des produits biocides)	44	14,1	34	6,8	1	4,0	79	9,4
Détergents et auxiliaires pour le lavage du linge et de la vaisselle (à l'exclusion des produits biocides)	13	4,2	44	8,8	1	4,0	58	6,9
Produits pour appareils et procédés techniques	8	2,6	7	1,4	1	4,0	16	1,9
Combustibles	2	0,6	4	0,8	-	-	6	0,7
Produits chimiques ménagers	9	2,9	1	0,2	1	4,0	11	1,3
Adhésifs et mastics	-	-	5	1,0	-	-	5	0,6
Peintures, revêtements et vernis	4	1,3	2	0,4	-	-	6	0,7
Produits désodorisants, parfums et similaires	1	0,3	8	1,6	-	-	9	1,1
Matériaux de construction	1	0,3	5	1,0	1	4,0	7	0,8
Matériaux d'art, d'écriture et de bureau	-	-	-	-	1	4,0	1	0,1
Encres, toners et matériaux d'impression connexes	-	-	4	0,8	-	-	4	0,5
Produits chimiques non catégorisés	2	0,6	1	0,2	-	-	3	0,4
Produits cosmétiques, alimentaires, tabacs et produits quotidiens	42	13,5	110	22,0	3	12,0	155	18,5
Produits cosmétiques	8	2,6	39	7,8	1	4,0	48	5,7
Produits quotidiens	15	4,8	39	7,8	2	8,0	56	6,7
Aliments et additifs alimentaires	18	5,8	29	5,8	-	-	47	5,6
Produits du tabac, cigarettes électroniques/mixtures et produits du tabac sans fumée	1	0,3	3	0,6	-	-	4	0,5
Produits de protection et de lutte contre les microbes et les parasites	14	4,5	27	5,4	1	4,0	42	5,0
Autres/agents inconnus	5	1,6	5	1,0	-	-	10	1,2
Produits pour la culture et le soin des plantes	4	1,3	7	1,4	-	-	11	1,3
Produits limites	1	0,3	10	2,0	-	-	11	1,3
Drogues d'abus	2	0,6	-	-	-	-	2	0,2
Produits pour animaux (non biocides, non vétérinaires)	2	0,6	-	-	-	-	2	0,2
Armes et contrôle des émeutes	-	-	2	0,4	-	-	2	0,2
Organismes vivants	19	6,1	49	9,8	1	4,0	69	8,3
Plantae	5	1,6	41	8,2	1	4,0	47	5,6
Fungi	10	3,2	6	1,2	-	-	16	1,9
Animalia	4	1,3	2	0,4	-	-	6	0,7
Micro-organismes	-	-	-	-	-	-	-	-
Substances	15	4,8	8	1,6	1	4,0	24	2,9
Déchets	9	2,9	2	0,4	1	4,0	12	1,4
Nombre total d'expositions¹	311	100,0	500	100,0	25	100,0	836	100,0
Nombre total de victimes	287		488		24		799	

¹Comme plus d'un agent peut être impliqué lors d'une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

Exposition aux médicaments

Au total, il y a eu 116 expositions chez les adultes et 177 expositions chez les enfants avec des médicaments humains. Pour 11 expositions, l'âge de la victime n'est pas connu au moment de l'appel.

Les médicaments les plus souvent en cause dans les appels appartiennent à cinq catégories principales: les médicaments du système nerveux, les médicaments du système respiratoire, les médicaments du système musculo-squelettique, les médicaments du système gastro-intestinal et les médicaments dermatologiques. Ces cinq catégories regroupent près de 70% des médicaments à l'origine d'un appel.

Le Centre Antipoisons a reçu le plus grand nombre d'appels pour les médicaments du système nerveux, aussi bien pour les adultes (41,4%; 48) que pour les enfants (19,2%; 34). Les enfants sont aussi susceptibles d'être exposés aux médicaments du système digestif (13,0%; 23) et pour le métabolisme et aux médicaments du système respiratoire (12,4%; 22). Les appels pour des médicaments cardiovasculaires étaient plus fréquents pour les victimes adultes (8,6%; 10) que pour les enfants (4,5%; 8).

Tableau 7 montre la répartition des médicaments par système, et ce d'après l'Anatomique, Thérapeutique et Chimique (ATC).

Tableau 7 : présente la distribution des médicaments par système suivant la classification ATC.

Classification l'Anatomique, Thérapeutique et Chimique (ATC)	Adultes		Enfants		Âge pas connu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Système nerveux	48	41,4	34	19,2	1	9,1	83	27,3
Système respiratoire	15	12,9	22	12,4	4	36,4	41	13,5
Système musculo-squelettique	15	12,9	21	11,9	-	-	36	11,8
Système gastro-intestinal et métabolisme	6	5,2	23	13,0	1	9,1	30	9,9
Préparations dermatologiques	3	2,6	19	10,7	1	9,1	23	7,6
Système cardio-vasculaire	10	8,6	8	4,5	-	-	18	5,9
Médecine humaine étrangère	4	3,4	8	4,5	-	-	12	3,9
Agents antimicrobiens à usage systémique	3	2,6	6	3,4	2	18,2	11	3,6
Système urogénital et hormones sexuelles	3	2,6	8	4,5	-	-	11	3,6
Préparations hormonales systémiques, sauf hormones sexuelles	1	0,9	9	5,1	-	-	10	3,3
Organes sensoriels	4	3,4	3	1,7	1	9,1	8	2,6
Médecine alternative ^{2,3}	2	1,7	5	2,8	-	-	7	2,3
Sang et organes hématopoïétiques	-	-	7	4,0	-	-	7	2,3
Médicaments divers	1	0,9	3	1,7	-	-	4	1,3
Cytostatiques et médicaments immunomodulateurs	1	0,9	-	-	1	9,1	2	0,7
Non précisé	-	-	1	0,6	-	-	1	0,3
Nombre total d'expositions¹	116	100,0	177	100,0	11	100,0	304	100,0
Nombre total de victimes	104		160		11		275	

¹Comme plus d'un médicament peut être impliqué lors d'une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

²Homéopathie, phytothérapie, aromathérapie et autres médecines alternatives.

³Catégories supplémentaires créées au niveau du Centre Antipoisons.

Les Tableaux 8, 9, 10, 11 et 12 détaillent la répartition des agents dans ces cinq catégories.

Expositions aux médicaments pour le système nerveux

Les psycholeptiques (47,4% : 45) et les analgésiques (29,5% ; 28) sont les types de médicaments les plus impliqués dans les expositions en 2020.

Les psycholeptiques se répartissent entre 3 groupes de produits: les anxiolytiques (21,1% ; 20), les antipsychotiques (17,9%; 17) et les hypnotiques et sédatifs (8,4% ; 8).

Dans les analgésiques, le paracétamol est le principal analgésique-antipyrétique en cause. Parmi les opiacés, il s'agit soit d'associations d'opiacés avec d'autres analgésiques (codéine et paracétamol, tramadol et paracétamol) soit de tramadol.

Dans le groupe des psychoanaleptiques, les antidépresseurs viennent en tête et sont par ordre décroissant des SSRI (inhibiteurs sélectifs de la recapture de sérotonine) suivis par la mirtazapine et la trazodone.

Le clonazépam représente des expositions aux antiépileptiques (Tableau 8).

Tableau 8 : Expositions aux médicaments pour le système nerveux

Système Nerveux	Adultes		Enfants		Âge pas connu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Psycholeptiques	34	56,7	11	32,4	-	-	45	47,4
Anxiolytiques	15	25,0	5	14,7	-	-	20	21,1
Antipsychotiques	15	25,0	2	5,9	-	-	17	17,9
Hypnotiques et sédatifs	4	6,7	4	11,8	-	-	8	8,4
Analgésiques	12	20,0	15	44,1	1	100,0	28	29,5
Autres analgésiques et antipyrétiques	8	13,3	15	44,1	1	100,0	24	25,3
Opioides	4	6,7	-	-	-	-	4	4,2
Psychoanaleptiques	8	13,3	-	-	-	-	8	8,4
Antidépresseurs	8	13,3	-	-	-	-	8	8,4
Anti-épileptiques	3	5,0	5	14,7	-	-	8	8,4
Autres médicaments du système nerveux	1	1,7	2	5,9	-	-	3	3,2
Antiparkinsoniens	2	3,3	1	2,9	-	-	3	3,2
Nombre total d'expositions¹	60	100,0	34	100,0	1	100,0	95	100,0
Nombre total de victimes	48		34		1		83	

¹Comme plus d'un médicaments peut être impliqué lors d'une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

Expositions aux médicaments pour le système respiratoire

Les médicaments du système respiratoire sont essentiellement les antihistaminiques à usage systémique (33,3% ; 14) et les remèdes contre la toux et le rhume (28,6% ; 12) (Tableau 9).

Tableau 9 : expositions de médicaments pour le système respiratoire

Système Respiratoire	Adultes		Enfants		Âge pas connu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Antihistaminiques à usage systémique	6	40,0	7	30,4	1	25,0	14	33,3
Préparations contre la toux et le rhume	3	20,0	8	34,8	1	25,0	12	28,6
Préparations nasales	2	13,3	3	13,0	2	50,0	7	16,7
Médicaments pour les maladies obstructives des voies respiratoires	1	6,7	5	21,7	-	-	6	14,3
Préparations pour la gorge	3	20,0	-	-	-	-	3	7,1
Nombre total d'expositions¹	15	100,0	23	100,0	4	100,0	42	100,0
Nombre total de victimes	15		22		4		41	

¹Comme plus d'un médicament peut être impliqué lors d'une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

Expositions aux médicaments pour le système musculo-squelettique

La grande majorité des médicaments du système musculo-squelettique appartiennent au groupe des anti-inflammatoires (75,7% ; 28), avec l'ibuprofène (19 ; 67,9%) comme principal représentant, suivi de loin par le naproxène (4 ; 14,3%) (Tableau 10).

Tableau 10 : expositions de médicaments pour le système musculo-squelettique

Système Musculo-Squelettique	Adultes		Enfants		Total	
	N	%	N	%	N	%
Produits anti-inflammatoires et antirhumatismaux	11	68,8	17	81,0	28	75,7
Produits topiques pour les douleurs articulaires et musculaires	2	12,5	3	14,3	5	13,5
Préparations anti-goutte	1	6,3	1	4,8	2	5,4
Relaxants musculaires	2	12,5		0,0	2	5,4
Nombre total d'expositions¹	16	100,0	21	100,0	37	100,0
Nombre total de victimes	15		21		36	

¹Comme plus d'un médicament peut être impliqué lors d'une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

Expositions aux médicaments pour le système gastro-intestinal

La grande majorité des expositions aux médicaments du système digestif appartiennent au groupe des vitamines (30 ; 62,5%) (Tableau 11).

Tableau 11 : Expositions de médicaments pour le système gastro-intestinal

Système Gastro-intestinal	Adultes		Enfants		Âge pas connu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Vitamines	1	16,7	10	43,5	1	100,0	12	40,0
Médicaments pour les troubles gastro-intestinaux fonctionnels	3	50,0	2	8,7	-	-	5	16,7
Antidiarrhéiques, agents anti-inflammatoires/anti-infectieux intestinaux	-	-	4	17,4	-	-	4	13,3
Médicaments pour les troubles liés à l'acidité	1	16,7	2	8,7	-	-	3	10,0
Médicaments contre la constipation	-	-	2	8,7	-	-	2	6,7
Médicaments utilisés dans le diabète	-	-	2	8,7	-	-	2	6,7
Compléments minéraux	-	-	1	4,3	-	-	1	3,3
Préparations stomatologiques	1	16,7	-	-	-	-	1	3,3
Nombre total d'expositions	6	100,0	23	100,0	1	100,0	30	100,0
Nombre total de victimes	6		23		1		30	

Expositions aux médicaments dermatologiques

La grande majorité des médicaments dermatologiques appartiennent au groupe des antiseptiques et désinfectants (65,2% ; 15) (Tableau 12).

Tableau 12 : Expositions aux préparations pour le système dermatologique

Préparations dermatologiques	Adultes		Enfants		Âge pas connu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Antiseptiques et désinfectants (dermatologiques)	2	66,6	12	63,2	1	100,0	15	65,2
Autres préparations dermatologiques	1	33,3	3	15,8	-	-	4	17,4
Emollients et protecteurs	-	-	2	10,5	-	-	2	8,7
Antibiotiques et chimiothérapies à usage dermatologique	-	-	1	5,3	-	-	1	4,3
Antifongiques à usage dermatologique	-	-	1	5,3	-	-	1	4,3
Nombre total d'expositions	3	100,0	19	100,0	1	100,0	23	100,0
Nombre total de victimes	3		19		1		23	

Cette distribution des médicaments dans les appels est à mettre en perspective avec les médicaments les plus souvent utilisés au Grand-Duché.

Exposition aux produits chimiques

Il y a eu 205 victimes d'exposition aux produits chimiques. Les produits les plus souvent en cause dans les appels appartiennent à deux principales catégories: Les produits d'entretien et de nettoyage (non-biocides) (38,5% ; 79) et les détergents pour la vaisselle et pour les textiles (28,3% ; 58) (Figure 13).

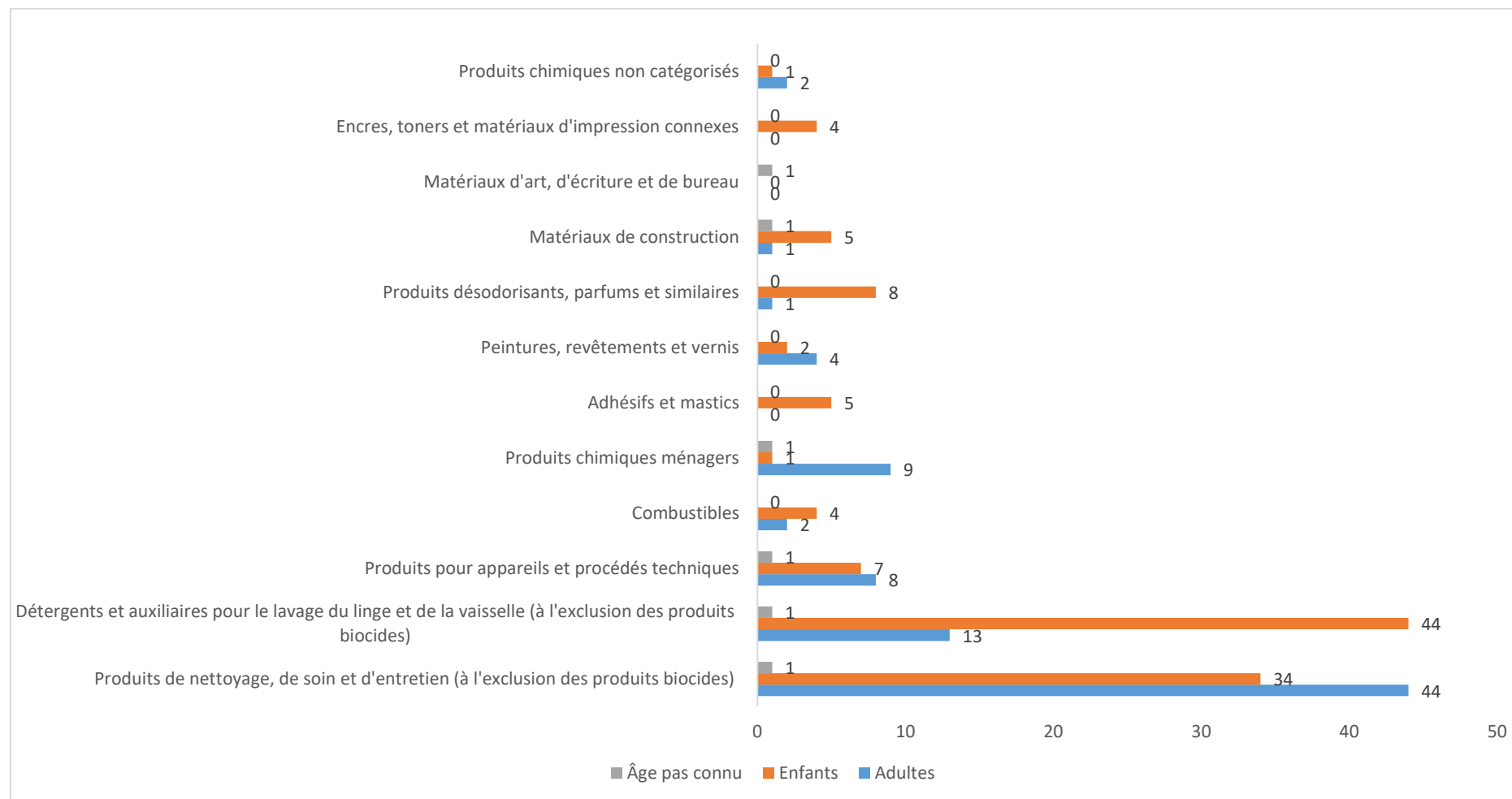


Figure 13 : Répartition des produits chimiques

Les Tableaux 13 et 14 détaillent la répartition des agents dans ces deux catégories principales.

Dans les produits d'entretien et de nettoyage (non-biocides) les 'Produits de blanchiment pour le nettoyage ou la lessive' (21,7% ; 18) et les 'Nettoyants pour canalisations' (16,9% ; 14) ont causé le plus d'expositions en 2020 (Tableau 13).

Tableau 13 :Expositions aux produits d'entretien et de nettoyage (non-biocides)

Produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance	Adultes		Enfants		Âge pas connu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Produits de blanchiment pour le nettoyage ou la lessive (à l'exclusion des produits biocides)	12	25,5	5	14,7	1	50,0	18	21,7
Nettoyants pour canalisations	6	12,8	8	23,5	-	-	14	16,9
Nettoyant tout usage	6	12,8	7	20,6	-	-	13	15,7
Produits de détartrage ¹	8	17,0	-	-	-	-	8	9,6
Nettoyants pour cuisine	4	8,5	3	8,8	-	-	7	8,4
Produits de nettoyage industriel	3	6,4	2	5,9	-	-	5	6,0
Nettoyants pour salles de bains et toilettes	1	2,1	3	8,8	-	-	4	4,8
Véhicules, produits de nettoyage et d'entretien	3	6,4	-	-	-	-	3	3,6
Produits de nettoyage, d'entretien et de soin des sols (à l'exception de la pierre et du carrelage)	2	4,3	-	-	-	-	2	2,4
Savons (non cosmétiques)	1	2,1	1	2,9	-	-	2	2,4
Non spécifié autrement	-	-	1	2,9	-	-	1	1,2
Nettoyants abrasifs	1	2,1	-	-	-	-	1	1,2
Produits pour tapis et tissus d'ameublement	-	-	1	2,9	-	-	1	1,2
Produits de nettoyage du verre, des fenêtres et des miroirs (à l'exclusion des pare-brise)	-	-	-	-	1	50,0	1	1,2
Produits de nettoyage et d'entretien des meubles d'intérieur (à l'exception des meubles en cuir et des tissus d'ameublement)	-	-	1	2,9	-	-	1	1,2
Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des produits biocides)	-	-	1	2,9	-	-	1	1,2
Produits de nettoyage et d'entretien des textiles et du cuir (y compris les chaussures)	-	-	1	2,9	-	-	1	1,2
Nombre total d'expositions²	47	100,0	34	100,0	2	100,0	83	100,0
Nombre total de victimes	44		34		1		79	

¹Dans le groupe « Descaling products » on trouve principalement les détartrants d'appareils de cuisine, cafetières ou bouilloires.

²Comme plus d'un produit chimique peut être impliqué lors d'une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

Les détergents en capsules pour la lessive représentent 8 produits sur 17 dans la catégorie ‘Laundry detergents’. Dans le groupe ‘Dishwashing auxiliary and care products’ on trouve principalement le sel de régénération et le liquide de rinçage. Les produits pour la vaisselle concernent des produits pour la lave-vaisselle et des détergents pour la vaisselle à la main (Tableau 14).

Tableau 14: Expositions aux détergents pour la vaisselle et pour les textiles

Détergents et auxiliaires pour le lavage du linge et de la vaisselle	Adultes		Enfants		Âge pas connu		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Détergents pour le lavage de la vaisselle	9	69,2	21	47,7	1	100,0	31	53,4
Détergents pour le linge	1	7,7	13	29,5	-	-	14	24,1
Produits auxiliaires et d'entretien pour le lavage de la vaisselle	1	7,7	7	15,9	-	-	8	13,8
Produits auxiliaires et d'entretien pour le lavage du linge	2	15,4	3	6,8	-	-	5	8,6
Nombre total d'expositions	13	100,0	44	100,0	1	100,0	58	100,0
Nombre total de victimes	13		44		1		58	

Exposition aux produits cosmétiques, denrées alimentaires, tabac et produits à usage courant

Les fortes expositions aux produits de cette catégorie chez les enfants sont frappantes. En 2020, les enfants étaient deux fois plus susceptibles que les adultes d'entrer en contact avec des produits à usage courant (jouets, piles, emballages, etc.) et avec des produits cosmétiques (produits pour la peau, l'hygiène buccale, les ongles et les cheveux) (Figure 14).

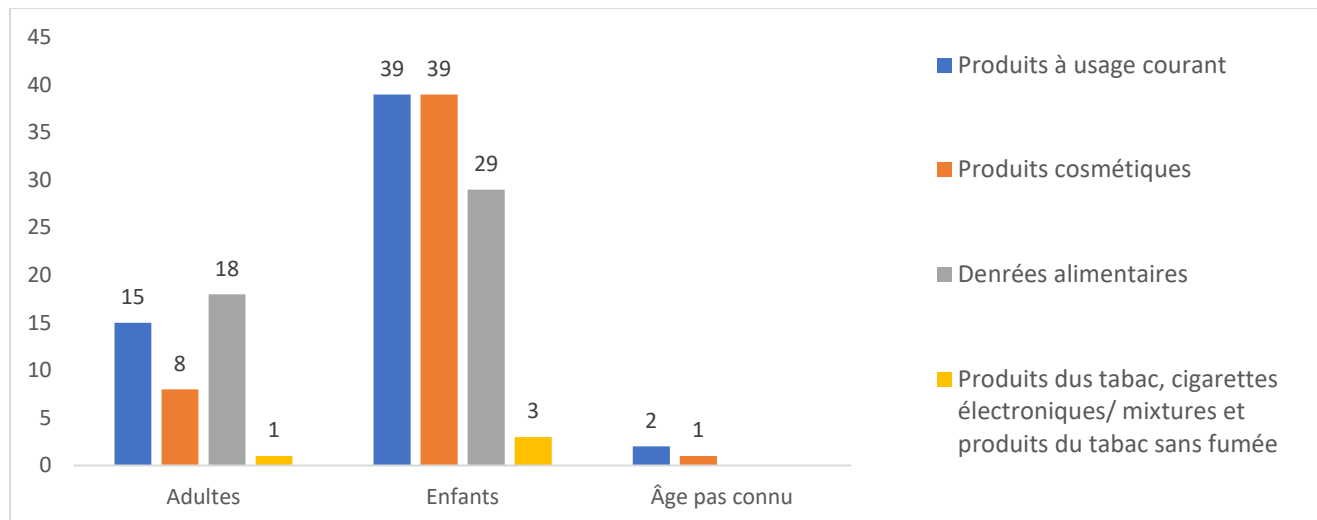


Figure 14: Expositions aux produits cosmétique, denrées alimentaires, tabac et produits à usage courant par âge

Exposition aux produits biocides

Les trois principales expositions aux biocides chez l'homme sont les produits d'hygiène (50,0% ; 22), les désinfectants et les algicides (20,5% ; 9) et les insecticides (11,4% ; 5) (Tableau 15).

Tableau 15 : Expositions aux biocides

Produits		Adultes		Enfants		Âge pas connu		Total	
Type	Nome	N	%	N	%	N	%	N	%
1	Hygiène humaine	6	42,9	15	51,7	1	100,0	22	50,0
2	Désinfectants et algicides ¹	4	28,6	5	17,2	-	-	9	20,5
18	Insecticides, acaricides et produits de lutte contre les autres arthropodes ²	2	14,3	3	10,3	-	-	5	11,4
10	Produits de protection des matériaux de construction	1	7,1	2	6,9	-	-	3	6,8
14	Rodenticides	-	-	2	6,9	-	-	2	4,5
4	Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux	1	7,1	-	-	-	-	1	2,3
19	Répulsifs et attractifs	-	-	1	3,4	-	-	1	2,3
8	Produits de protection du bois	-	-	1	3,4	-	-	1	2,3
Nombre total d'expositions ³		14	100,0	29	100,0	1	100,0	44	100,0
Nombre total des victimes		14		27		1		42	

¹Non destiné à être appliqué directement sur les humains ou les animaux.

²À l'exclusion des produits utilisés comme pesticides

³Comme plus d'un produit biocides peut être impliqué lors d'une exposition, la somme totale des expositions est supérieure au nombre de victimes.

Une analyse détaillée des expositions aux biocides peut être trouvée dans le rapport "Toxicovigilance biocides Grand-Duché De Luxembourg - Rapport analytique 2020".

Exposition aux organismes vivants

La Figure 15 donne un aperçu des expositions aux organismes vivants. Les enfants étaient principalement exposés à des Plantae (83,7% ; 41) (à savoir des plantes des familles Magnoliopsida, Pinopsida et Liliopsida). Les adultes étaient le plus souvent exposés à des champignons (52,6% ; 10) (notamment des levures et des champignons) qui restaient souvent non identifiés. Il y a eu très peu d'expositions aux animaux (Figure 15).

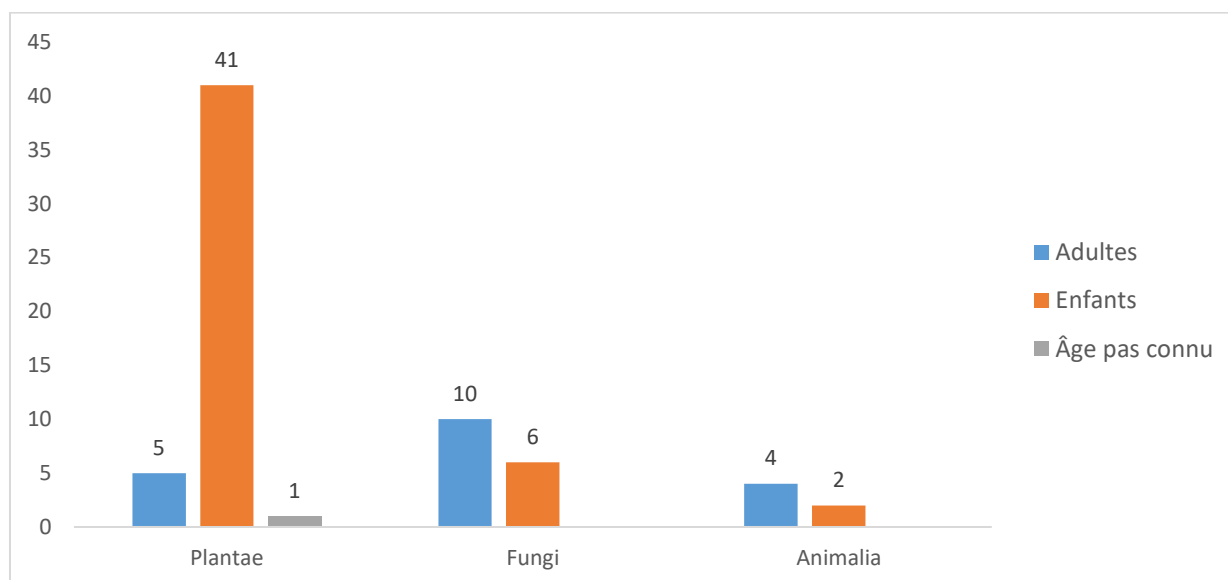


Figure 15: Expositions aux organismes vivants par âge

2.2.1.6 Les décès chez les humains au moment de l'appel au Centre

Chez les adultes, un décès a été signalé. Le décès avait été constaté avant l'appel au Centre. La mort a été soudaine. Les produits concernés étaient les médicaments Dafalgan codéine et rilatine. Le généraliste avait prescrit un patch afin de remplacer le Dafalgan à la codéine. L'homme ne se sentait pas bien la veille et a été retrouvé mort le lendemain matin. Une consultation avec le médecin traitant et des experts a été recommandée.

2.2.1.7 Follow-up

Pour de nombreuses expositions, il n'existe pas de littérature toxicologique pertinente et donc aucune information ne peut être trouvée dans les bases de données toxicologiques. Souvent il n'y a alors pas de littérature disponible concernant l'agent, la situation, le mode d'exposition ou la victime. Afin de pouvoir encore donner des conseils suffisamment fondés, le Centre Antipoisons dispose d'un programme de suivi. Il s'agit de demander quels symptômes sont apparus au moment de l'exposition, comment ils ont été traités, le cas échéant, et comment ils ont évolué. Ces informations sont recueillies par téléphone, lettre ou courriel et peuvent être demandées à la victime, au professionnel de santé traitant ou au propriétaire de l'animal. Les données envoyées seront traitées par la suite de manière anonyme.

Voici quelques exemples pour lesquels un suivi peut être demandé ;

- une exposition à un nouveau médicament
- une suspicion sans précédent d'effet indésirable d'un médicament
- une exposition aux médicaments vétérinaires
- Une image anormale résultant d'une exposition
- Une voie d'exposition anormale
- une exposition à un agent inconnu ou peu connu, comme des animaux, des médicaments ou des intermédiaires industriels.

Les informations ainsi acquises constituent une riche source d'information pour des congrès ou des présentations et conduisent parfois à la modification d'un produit ou au retrait d'un produit du marché.

Un exemple de suivi du Luxembourg est l'affaire C-218327-S2C5T6:

Le Centre Antipoisons a été contacté par le mari de la victime. La victime aurait pris le médicament Sativex par voie orale. Elle devait prendre ce produit deux fois par jour pendant 10 jours pour des symptômes de spasticité dans le cadre d'une sclérose en plaques. Suite à la prise de ce produit, la victime a eu des hallucinations. Le Centre Antipoisons lui a conseillé d'arrêter immédiatement de prendre le produit et de consulter un spécialiste si les symptômes persistaient.

Lors du suivi, nous avons de nouveau eu le mari en ligne. Le patient avait suivi le conseil du Centre Antipoisons et avait arrêté le médicament. Au bout de trois heures environ la victime a constaté une amélioration des symptômes et au bout de 1 à 2 jours, les symptômes avaient complètement disparu. . Après la disparition des symptômes, la patiente a recommencé à reprendre Sativex, mais à une dose plus faible (1 par jour) . À ce jour, les symptômes ne sont plus réapparus.

2.2.2 Profil des expositions chez les animaux

2.2.2.1 Les victimes

En 2020, le Centre Antipoisons a reçu 40 appels pour 41 animaux. Dans 34,2% des cas, les appels proviennent de vétérinaires. Le reste des appels proviennent du propriétaire ou de la famille de l'animal. Les victimes étaient des animaux de compagnie: chiens (80,5 % ; 33), chats (17,1% ; 7) et un lapin. Le Tableau 16 montre la répartition des agents impliqués dans les intoxications animales. Les médicaments et les biocides sont les deux causes les plus fréquentes d'intoxication chez les animaux.

Tableau 16: Aperçu général des expositions chez les animaux par agent

Agents	Total	
	N	%
Produits	32	78,0
Médicaments et dispositifs médicaux	12	29,3
Médicaments à usage humain	9	22,0
Dispositifs médicaux	2	4,9
Médicaments à usage vétérinaire	1	2,4
Biocides et produits phytosanitaires	6	14,6
Biocides	5	12,2
Produits phytopharmaceutiques (sauf biocides)	1	2,4
Cosmétiques, produits alimentaires, tabac et produits quotidiens	5	12,2
Aliments et additifs alimentaires	4	9,8
Cosmétiques	1	2,4
Produits chimiques	6	14,6
Produits pour procédés chimiques ou techniques	3	7,3
Détergents et agents auxiliaires pour le lavage du linge ou de la vaisselle (sauf biocides)	1	2,4
Peintures et revêtements (et produits auxiliaires connexes)	1	2,4
Matériaux artificiels (y compris les produits chimiques à des fins décoratives)	1	2,4
Produits pour la culture et l'entretien des plantes	2	4,9
Produits pour animaux	1	2,4
Organismes vivants	9	22,0
Plantes	8	19,5
Champignons	1	2,4
Nombre total d'expositions	41	
Nombre total de victimes	41	100

2.2.2.2 Mortalité des animaux

Aucun décès d'animal a été signalé en 2020 au moment de l'appel au Centre Antipoisons.

3 **Activité du site web et publications**

En 2020, le site web du Centre Antipoisons a reçu 5.087 visiteurs uniques (5.220 en 2019) provenant du Grand-Duché. Les pages sur les piqûres de guêpe (821 visiteurs), la chenille processionnaire (405 visiteurs), l'intoxication du chien par le chocolat (246 visiteurs), les huiles essentielles (135 visiteurs) ont été les plus consultées. Il y a eu 5.731 sessions et 7.908 pages visitées par les Luxembourgeois.

Des dépliants de présentation du Centre Antipoisons à l'attention des habitants du Grand-Duché ont été publiés en format digital et en trois langues (français, anglais et allemand) et ont été transmis au Ministère de la Santé du Grand-Duché.

4 Conclusion

2020 a été une année particulière à plusieurs égards et restera dans l'histoire comme l'année où le monde a dû faire face à la crise du COVID-19. Avec 65.308 appels au Centre Antipoisons dont 972 en provenance du Grand-Duché du Luxembourg, le seuil des 65.000 appels a été dépassé en 2020. C'est tout à l'honneur de nos experts qui donnent le meilleur d'eux-mêmes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour répondre à tous ces appels avec beaucoup de soin et de responsabilité.

Le Centre Antipoisons dispose d'un ensemble unique de données grâce à la disponibilité en temps réel des informations, ce qui influence positivement le traitement et l'analyse des données. Elle nous permet de répondre encore mieux à la demande d'informations toxicologiques des pouvoirs publics et d'autres organisations. Il permet également au Centre Antipoisons de puiser dans cette précieuse source de données pour exercer son rôle de toxicovigilance au mieux.

Le nombre total d'appels a augmenté de 19,8% par rapport à 2019. Pour les appels en provenance du Luxembourg, le Centre Antipoisons est appelé, en pourcentage, plus souvent par un médecin ou un membre du personnel hospitalier que par le public. Cette tendance ne se retrouve pas dans les appels en provenance de Belgique. Cependant, ces dernières années, nous avons constaté une augmentation des appels du public en provenance du Luxembourg. Ce qui nous amène à penser que le public est mieux informé sur l'accès aux services du Centre Antipoisons.

Le profil des appels est resté sensiblement le même avec une majorité de demandes concernant des accidents chez le jeune enfant entre 1 et 4 ans. L'exposition était par voie orale dans 9 cas sur 10. Dans plus de 90,0% des cas, l'exposition était accidentelle et s'est produite à la maison. Les produits les plus fréquemment en cause sont les médicaments (34,8%) et les produits chimiques (24,5%).

Les médicaments le plus souvent en cause dans les appels appartiennent à cinq catégories principales: les médicaments du système nerveux, les médicaments du système respiratoire, les médicaments du système musculo-squelettique, les médicaments du système gastro-intestinal et les médicaments dermatologiques. Ces cinq catégories regroupent près de 70% des médicaments à l'origine d'un appel.

Le Centre Antipoisons a reçu 40 appels concernant des animaux, principalement des chiens (80,5%). Les animaux ont été le plus souvent exposés à des médicaments et dispositifs médicaux (29,3%) et à des organismes vivants (22,0%).

Ref : Eline Bekaert, Jonas Van Baelen, Pascale Wallemacq, Dominique Vandijck, Anne-Marie Descamps.
Rapport annuel Grand-Duché de Luxembourg 2020. Antigifcentrum 2021/AMD/006.